



Foire de l'Avent
Dimanche
24 Novembre 2013
de 10h à 18h
salle polyvalente

Etat civil	p 2
Vie Communale	p 3 à 7
Tourisme	p 8 à 10
Vie Associative et Sportive	p 11 à 13
Patrimoine	p 14
Cuisine en images	p 15
Renseignements Divers	p 16



Septembre 2013

Édito



La parution de ce bulletin municipal, au terme de la saison estivale, arrive à point nommé pour réaliser un premier bilan du déroulement de l'activité touristique et économique sur notre territoire.

Si le printemps maussade a fortement contrarié le lancement de la saison touristique, la météo généreuse de juillet et août a contribué à la tenue d'événements sportifs majeurs, au redressement d'une situation qualifiée

de morose vers des résultats plus porteurs et encourageants. Ce ressenti général devra certes être affiné durant les prochaines semaines avec l'ensemble des acteurs concernés directement ou indirectement par l'activité touristique essentielle pour la vie de notre territoire et finalisé par des statistiques précises de fréquentations des commerces et hébergements.

En possession de ces éléments, nous pourrons analyser, connaître nos atouts et nos faiblesses et ainsi envisager l'avenir en optimisant encore le niveau de satisfaction de nos visiteurs.

Les derniers mois de ce mandat municipal feront l'objet d'une activité soutenue sur le traitement de dossiers importants concernant le quotidien de nos familles résidentes et d'une attention toute particulière sur le suivi d'opérations diverses : enfouissements de réseaux et création de toilettes publiques automatiques au Rivier, réhabilitation de la mairie, démarrage du dernier chantier de sécurisation sur la RD526 à Mas Claret mais aussi, sur l'étude pour l'amélioration du stationnement au hameau de la Rivoire.

Durant les mois précédents, en accord avec les riverains concernés, deux opérations importantes de génie civil ont été réalisées sur le hameau du Clot et au quartier de la ville. Ces aménagements devraient améliorer significativement la circulation, le stationnement et surtout la qualité de vie des habitants sur ces secteurs.

L'avenir d'une commune se prépare, il est de notre rôle d'élus de maîtriser cette vision future du développement de notre territoire.

Au regard d'initiatives privées contraires à l'orientation souhaitée pour renforcer et dynamiser notre activité touristique et, dans le seul cadre de nos pouvoirs et prérogatives, notre responsabilité nous impose d'intervenir pour sauvegarder l'intérêt général.

Cette démarche impose des prises de décisions motivées et urgentes, mais toujours réfléchies au regard des capacités financières de notre commune. Elle repose sur la maîtrise foncière de tènements immobiliers indispensable à la cohérence et la mise en œuvre de notre projet de Plan Local d'Urbanisme envisagé pour la prochaine décennie.

Bon automne à tous !
Bien cordialement,
A.GINIES, Maire d'Allemont

État civil

Naissances

Bienvenue à :

Mathéo FIAT né le 23 juin 2013.

Laly DUTEL née le 21 juillet 2013.

Félicitations aux heureux parents.

Décès

Toutes nos condoléances à la famille de :

Carlo FRASCA décédé le 05 mai 2013.

Léon GIANTI décédé le 23 juillet 2013.

Michel GIORGINI décédé le 28 juillet 2013.

Mariage

Tous nos vœux de bonheur à :

Elodie DI NOLA et Olivier VANPLIN

unis le 29 juin 2013 à ALLEMONT.



Les Randonneurs de l'Oisans

Le barbecue géant des Randonneurs de l'Oisans a réuni 75 personnes mardi 27 août à La Maison pour Tous. L'association remercie la municipalité pour le prêt de la salle et des chapiteaux.

E.S.B.D.

Au 1^{er} août 2013, l'augmentation des tarifs réglementés de l'électricité selon l'arrêté du 26 juillet 2013 est applicable de la façon suivante :

+ 5,0 % pour les particuliers et petits professionnels
(tarif bleu)

Il s'agit d'une hausse moyenne.

Nous restons à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Vous pouvez nous joindre pour tout renseignement au 04 76 71 40 92 ou sur notre site internet : www.esdb.fr.

Nouveau numéro de téléphone pour l'élue de permanence : 06 73 77 07 49

Vie Communale

UN IMMENSE SUCCÈS POUR LES PEINTRES DU RIVIER

Le vernissage de l'exposition des Peintres du Rivier a réuni plus d'une centaine de personnes. Trop pour la petite salle des fêtes du Rivier ! Tous les visiteurs ont été surpris et admiratifs devant les œuvres (huiles, aquarelles, pastels), longtemps restées dans l'ombre, des quatre peintres amateurs : Hélène Sert, Pierre Hénon, Pierre Lavigne et Bernard Micheli. Pour ces artistes, les habitants du Rivier, les lieux et paysages qui les entourent, ont été sources de poésie et d'inspiration créatrice. Sollicités par l'équipe de l'office de tourisme, ils ont osé montrer comment ils s'étaient exprimés. La préparation de l'exposition a été spontanée. Spontanée par le choix des tableaux sortis peu à peu des maisons, spontanée aussi par l'aide chaleureuse de plusieurs habitants. En s'exposant ainsi dans leur village, les quatre peintres du Rivier ont pris le risque d'être ou non appréciés. Pari réussi.

Le vernissage était organisé par l'office de tourisme qui avait déjà abrité des œuvres des Peintres du Rivier au mois de juillet.



L'exposition sera visible à la Maison du Bouquetin jusqu'à la fin octobre, aux jours et heures d'ouverture du musée.

Classe de mer, autrefois

Il y a une quarantaine d'années, la première classe de mer prenait son départ pour Kerfany avec Mme Baronnat. Que de bons souvenirs et de nostalgie...alors pourquoi ne pas organiser un voyage pour tous, nous retrouver et revivre des moments fabuleux au printemps 2014, Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter : Valérie au 06 15 47 93 94 ou Martine au 06 77 18 88 58

Navette du mercredi après-midi

13h15 Départ du Rivier d'Allemont à destination de Bourg d'Oisans supermarché Casino. 1 heure d'attente. Reprise à 15h00 puis dépose à l'office de tourisme de Bourg d'Oisans.

16h30 Départ de l'office de tourisme de Bourg d'Oisans pour retour au Rivier d'Allemont en marquant un arrêt à la pharmacie d'Allemont et au magasin SPAR.

CCAS

Fête du pain 15 août 2013



Réservez votre journée du dimanche 13 octobre 2013 pour le traditionnel repas des Têtes Blanches.



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

« De petites taupes ont plaisir, chaque année, lors des premières plantations, à gratter, voler, saccager ... »

Heureusement que les diverses attentions, apportées par le personnel, à la préparation puis au suivi, tout au long de la saison, finissent par l'emporter sur le vandalisme

Vie Communale

ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'OISANS Tarifs pour l'année scolaire 2013/2014

Merci de fournir une attestation de la CAF indiquant le quotient familial (disponible sur www.caf.fr)

	QF =>	Moins de 499	De 500 à 999	De 1000 à 1499	Au dessus de 1500
Enfants de - de 18 ans					
Eveil ou chorale		70	78	84	89
Cours global d'instrument + Pratique collective ou cours instru + Initiation		172	192	205	215
Cours d'instrument seul, uniquement sur dérogation		105	115	126	132
Location instrument pour les débutants de 1ère année (dont révision)		50	50	50	50
Location instrument à partir de la 2ème année (dont révision)		189	210	225	235
2ème instrument : - 25 %					
Adultes					
Cours global d'instrument + Pratique collective ou solfège		117	135	141	147
Location instrument (dont révision)		189	210	225	232
2ème instrument : - 25 %					
(adultes sans QF : tarif maxi)					
Familles					
Abattement de 25 % pour le 2ème enfant					
Abattement de 50 % pour le 3ème enfant					

L'école intercommunale de musique
Le Belvédère
38520 LE BOURG D'OISANS
Tél : 04 76 80 08 31 emusbo@gmail.com
Directrice : Emilie LO SARDO

Attention !!! En l'absence d'attestation, le tarif le plus haut sera appliqué.

CONSEIL MUNICIPAL du lundi 12 août 2013 à 19 heures

1/ APPROBATION CCI

→ **Maîtrise d'œuvre - traitement de l'eau réservoirs du Creytel et des Econgères** – Le Maire informe que ce dossier concerne l'étude préalable – I seul Bureau d'Etudes a répondu : ALP'ETUDES : **9 000 € HT**, puis suite aux négociations : **8 500 € HT**. Le Maire précise que c'est une étude importante, qui se décompose en plusieurs phases : relevé de chambre de vannes et étude préliminaire, avant-projet, projet, assistance aux contrats de travaux, visa, direction de l'exécution des travaux et assistance aux opérations de réception. Il rappelle que ce Bureau d'Etudes est déjà en charge de la mise en conformité des captages de la commune, travaux rendus obligatoires par l'Agence Régionale de la Santé. André JAY demande le type de traitement prévu => tuer les bactéries par des UV.

→ **Modification du système d'alarme de la Mairie** – Le Maire informe qu'il y a lieu de modifier le système d'alarme de la Mairie suite aux travaux de réhabilitation et de la création de salles en rez-de-jardin. Un système d'alarme étant déjà existant au rez-de-chaussée, l'extension du système ne permettrait pas une consultation ouverture. Nous avons donc demandé à l'entreprise qui l'a installé et l'entretient, de nous faire une proposition : ONET SECURITE : **9 516,24 € HT** Puis suite aux négociations : **9 000 € HT**.

→ **Travaux d'électricité et d'éclairage de sécurité au Groupe Scolaire** – Le Maire informe que ces travaux font suite à la visite de la Commission de Sécurité 4 entreprises consultées mais la seule proposition reçue : JACOB André : **1 954 € HT**. Le Maire précise que le délai de réalisation est court, car les travaux doivent être réalisés avant la rentrée.

→ **Fleurissement de la commune 2013 – avenant n°2** : Le Maire informe que les fleurs livrées par GAMM VERT ne correspondaient pas à celles commandées en terme de calibrage. Cet avenant est donc négatif, soit : **moins 930,43 € TTC**.

2/ CLASSE DE MER A BEG PORZ DU 21 SEPTEMBRE AU 04 OCTOBRE 2013 – MODIFICATION MONTANT DU SEJOUR

Le Maire rappelle que dans un premier temps, le Conseil Municipal a délibéré pour le montant du séjour en classe de mer. Il informe

que depuis, M. Nicolais, Directeur de l'école élémentaire a proposé d'emmener plus d'élèves, soit l'ensemble des classes de CMI et CM2, étant donné qu'il prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire. Le coût du séjour a donc augmenté : **29 684,20 €** (au lieu de 18 929,60 €). Le Maire ajoute qu'emmener des enfants en classe de mer est une grosse responsabilité et ne sait pas si le nouveau Directeur, (ou Directrice), fera cette démarche.

3/ CLASSE DE MER 2013 – REMBOURSEMENT DES BILLETS DE TRAIN DES ACCOMPAGNEURS SUPPLEMENTAIRES

Le Maire rappelle la délibération prise précédemment et informe le Conseil Municipal que le nombre d'élèves ayant augmenté, un accompagnateur supplémentaire est prévu pour les trajets de car aller et retour. Il faut donc prévoir le retour par le train de l'accompagnateur « Grenoble => Moëlan sur Mer » et pour l'aller de l'accompagnateur « Moëlan sur Mer => Grenoble ». Les billets de trains ayant été achetés à l'aide de la coopérative scolaire, le Maire propose de reverser la somme sur ce compte, pour un montant de **202,50 € TTC**.

4/ SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES OFFICE DE TOURISME

Le Maire rappelle que certains événements importants tels que la semaine du cirque ou la Mégavalanche sont supportés par le budget de l'Office de Tourisme.

Il propose de reverser à l'Office de Tourisme la même subvention que l'année précédente pour la **Semaine du cirque, soit 2 200 €** ; il reste à sa charge **100 €** ; et la même subvention que l'année précédente pour la **Mégavalanche soit 2 936,80 €**. Il reste à sa charge **4 000 €**.

5/ MODIFICATION STATUTAIRE DU SIERG / EXTENSION DE COMPETENCES RELATIVES A LA DISTRIBUTION ET A L'ASSAINISSEMENT « EAUX USEES »

Le Maire donne la parole à Michelle PELLETIER : elle rappelle que la Ville de Grenoble et le SIERG ont décidé de s'unir pour créer une SPL, pour 2014. Afin que le SIERG ait, au service de ses communes membres, un poids et des moyens identiques à ceux de Grenoble, il

Vie Communale

CONSEIL MUNICIPAL du lundi 12 août 2013 (suite)

doit recouvrer sa capacité initiale à intervenir sur : l'ensemble du service public local de l'eau, au sens défini par l'article L2224-7 du code général des collectivités territoriales comme : "I.- Tout service assurant tout ou partie de la production par captage ou pompage, de la protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution d'eau destinée à la consommation humaine est un service d'eau potable" par l'adjonction de la compétence "Distribution", laissant bien entendu, à ses Communes membres le choix de la déléguer ou non au SIERG mais également pour les Communes membres du SIERG encore titulaires de la compétence « assainissement » sur la compétence « Assainissement, eaux usées ». La commune d'Allemont, membre du SIERG n'étant plus titulaire de la compétence assainissement, il faut juste prendre une délibération de principe. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification statutaire du SIERG pour l'extension de la compétence syndicale à la distribution de l'eau potable et à l'assainissement comme suit : à titre de compétence optionnelle n° 3 : la gestion du service public de distribution de l'eau potable et la réalisation des investissements afférents, la définition du schéma de distribution d'eau potable des zones desservies; et à titre de compétence optionnelle n° 4 : l'assainissement « eaux usées » (NB : Seules les Communes membres du SIERG encore titulaires de la compétence « assainissement » dans son entier pourront faire le choix d'opter pour la compétence optionnelle n° 4).

6/ PARTICIPATION FINANCIERE FONCTIONNEMENT NAVETTE OZ/ALLEMONT ETE 2013

Seul changement cette année, cette convention n'est plus passée avec la SATA mais avec la SPL Oz/Vaujany. Le coût par jour de transport est réparti comme suit : 1/3 commune d'Oz, 1/3 commune d'Allemont et 1/3 SPL. Il rappelle que ce marché a été passé avec l'entreprise VFD.

7/ TRANSPORT SCOLAIRE PARTICIPATION COMMUNALE 2013/2014

en attente d'infos complémentaires du Conseil Général.

8/ AVENANT N°2 – CONTRAT POUR LA FOURNITURE EN LIAISON FROIDE DE REPAS DESTINES AUX SCOLAIRES, AUX ADULTES ET AUX PERSONNES AGEES A DOMICILE ET VALIDATION DES NOUVEAUX TARIFS.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par contrat, la commune a confié à la Société d'Economie Mixte Vercors Restauration la réalisation de repas, destinés aux scolaires, aux adultes et aux personnes âgées à domicile. Le contrat prenant fin au 31 août 2013, il propose au Conseil Municipal de prolonger le dit contrat jusqu'au 31 août 2014. Il propose également de valider les nouveaux prix des repas à compter du 1er septembre 2013, selon la formule de révision des prix (+1,70 %), soit :

❖ **Repas scolaires** (avec TVA à 5,5 %)

Repas enfant **3,83 € TTC** - Sac à dos **4,36 € TTC**

Repas adultes **3,88 € TTC** - Trajet (3 fois / semaine) **50,21 € TTC**

❖ **Repas personnes âgées** (avec TVA à 7 %)

Repas de midi **5,55 € TTC** - Potage **0,79 € TTC**

Dessert **0,41 € TTC** - Mise en sac **0,55 € TTC** - Trajet par jour de livraison **50,93 € TTC** (uniquement pendant les vacances scolaires).

9/ AIDE AUX AGRICULTEURS ET ELEVEURS DE LA COMMUNE

Le Maire propose comme chaque année d'apporter une aide financière au berger M. MICHEL et à la chevrrière Mme STRAUSS d'un montant de **460 €** chacun.

Claude PELLISSIER souhaite que cette aide soit augmentée pour le principe, étant donné que la commune peut s'estimer heureuse d'avoir encore des paysans sur la commune. Le Maire rappelle que cette aide est plus un geste qu'une rémunération et que celle-ci est donnée pour prendre le relais d'une aide de l'Etat qui a été

supprimée. De plus, la commune participe financièrement aux frais de fonctionnement de la chèvrerie et les indivis des hameaux ne demandent pas d'affermage. Il demande au Conseil Municipal de se positionner, à savoir s'ils veulent que cette aide soit augmentée. Le Conseil Municipal, à la majorité, approuve le versement de l'aide pour un montant de **460 €** chacun.

Pour : 11 ; Contre : 1 (Claude PELLISSIER).

10/ REMBOURSEMENT DES FRAIS A DES PARTICULIERS POUR DIVISION ET ECHANGE DE TERRAINS

Le Maire informe que pour le bon déroulement des travaux d'aménagement de la voirie du hameau du Clot, deux propriétaires fonciers ont fait intervenir un géomètre pour la division de la parcelle E 820 afin de procéder à un échange de terrains. Le montant de cette prestation s'élève à 717,60 €. Le Maire propose de rembourser exceptionnellement Monsieur MASSIOT / Madame OLIVIER et Monsieur ANDREFF à hauteur de **358,80 € TTC** chacun.

11/ TARIFS SKI DE FOND SAISON 2013/2014. Vote des tarifs donnés par Nordic Isère.

12/ BAISSA TEMPORAIRE DES LOYERS DES APPARTEMENTS DE LA MAIRIE POUR DERANGEMENT TRAVAUX.

Le Maire rappelle que les travaux de réhabilitation de la Mairie posent des contraintes d'accès, sonores, poussières... Par contre les nuisances pour les locataires des appartements situés au-dessus des bureaux n'avaient pas été prises en compte. Le Maire propose au Conseil Municipal de baisser temporairement le montant des loyers de **50 %** sur une durée de 6 mois à compter d'août 2013.

13/ ACCOMPAGNEMENT DE LA REALISATION DU RESEAU D'INITIATIVE PUBLIC (R.I.P.) TRES HAUT DEBIT DE L'ISERE

Le Maire informe que ce dossier est à l'initiative du Conseil Général de l'Isère, qui demande à la commune de signer une convention qui nous oblige, lors de travaux sur les réseaux communaux, de les informer et de prévoir si nécessaire des fourreaux destinés à accueillir prochainement la fibre optique publique.

14/ SUPPRESSION DE POSTES Le Maire informe qu'à la suite de plusieurs avancements de grades d'agents titulaires par ancienneté, il y a lieu de supprimer leurs anciens postes : Adjoint technique principal de 2ème classe – catégorie C – ancien effectif pour ce grade : 1 – nouvel effectif : 0 ; Adjoint technique de 2ème classe – catégorie C – ancien effectif pour ce grade : 11 – nouvel effectif : 10 ; Adjoint technique de 1ère classe – catégorie C – ancien effectif pour ce grade : 3 – nouvel effectif : 2 ; Adjoint administratif de 2ème classe – catégorie C – ancien effectif pour ce grade : 3 – nouvel effectif : 2.

15/ FIXATION PRIX COUPE DE BOIS PAR PROFESSIONNEL.

Le Maire rappelle que suite à la tempête de l'année précédente, la route de Cotteyssard a été bloquée par de nombreux arbres tombés et qu'il a été proposé à l'entreprise PG BOIS, bûcheron de la commune, de nettoyer une partie de la route et de conserver le bois. Il y a donc lieu de fixer un prix pour cette coupe de bois qui se situe sur les parcelles communales cadastrées D n° 798 et n°545. Il propose au Conseil Municipal de fixer le prix de **30 €** le mètre cube. Le montant de la facture s'élève à **4 243,56 €**.

16/ APPROBATION CAO – HAMEAU DU RIVIER NORD – CHOIX PRESTATAIRE NEGOCIATIONS FONCIERES POUR LA COMMUNE

Le Maire informe que dans le cadre des travaux de voirie et réseaux sur le hameau du Rivier d'Allemont, il y a lieu de passer des conventions avec tous les propriétaires et autres titulaires

Vie Communale

CONSEIL MUNICIPAL du lundi 12 août 2013 (fin)

de droits réels touchés par la servitude de canalisations. Le Syndicat d'Assainissement du Canton de l'Oisans propose de retenir SETIS qui est titulaire du marché à bon de commandes, pour **13 640,00 € HT**. Le Maire donne lecture du rapport d'analyse des offres suite à la réunion de la Commission d'Appel d'Offres lors de sa séance d'analyse en date du 12 août 2013.

17/ PRIX DU PRET DE MATERIEL COMMUNAL DIVERS AUX PARTICULIERS ET COMMERCANTS

Le Maire propose de reporter ce point, les tarifs n'ayant pas été discutés en réunion de travail.

18/ TARIFS MUSEE DU BOUQUETIN 2013

Le Maire propose de valider le prix de vente des nouveaux objets au Musée du Bouquetin. Les autres restent inchangés. Il donne lecture des tarifs :

❖ **BD** « Les amants de l'Oisans »...**15,00 €** Carte postale 3D...**2,50 €** Set de table 3D...**5,00 €** Topo Guidess « Tour de l'Oisans et des Ecrins »...**7,00 €**

❖ **Livres** : « Guides de terrain indispensables »...**6,00 €**
« Mini guide »... **8,00 €** « Club'images »...**2,50 €**
« Mon petit imagier »...**5,50 €** « Les incontournables balades à pied »...**10,00 €** « Les carnets de la huppe »...**7,50 €**

19/ OFFRE D'ACQUISITION

TENEMENT IMMOBILIER (Ex. Hôtel Giniès)

Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la mise en vente auprès de l'agence immobilière « Sud Isère Immobilier » domiciliée à Bourg d'Oisans (38520), de l'assiette foncière et des bâtiments constitutifs de l'ex ensemble « Hôtel Giniès ». Il informe l'assemblée délibérante que cet ensemble immobilier est proposé à la vente, découpé en plusieurs parties, et que, selon les informations recueillies auprès des propriétaires actuels, plusieurs candidats seraient intéressés par ces acquisitions portés par des projets personnels différents en terme de réhabilitation. Le Maire rappelle la diminution constatée sur l'activité économique de notre territoire depuis la fermeture de cet établissement hôtelier et l'indispensable nécessité de voir pérenniser et renforcer notre capacité d'hébergements touristiques. Il souligne aussi que cet objectif s'inscrit pleinement dans la politique de développement de notre territoire mise en œuvre depuis 2001 (avec la création de la ZAC, qui avait été contestée mais avec aujourd'hui des retours positifs), stratégie confirmée dans le cadre de l'élaboration de notre projet de Plan Local d'Urbanisme pour la prochaine décennie. De plus, l'urbanisation de la commune est fortement pénalisée, en plaine, par le risque d'inondation et c'est l'un des derniers secteurs non touchés par cette contrainte. Au regard de l'ensemble de ces éléments et, afin de conserver toute cohérence sur la vision du développement de notre commune et d'en assurer la plus grande maîtrise, le Maire propose de candidater à l'acquisition de ces tenements immobiliers sur la base des montants financiers précisés sur les mandats de vente et sous réserve du contrôle réalisé par France Domaine. Soit :

- Ancien hôtel (hors bâtiment chambre handicapée) : **199 000 €**
- Bâtiment récent et parcelle AD 195 : **510 000 €**
- Annexe et parcelle AD 196 : **137 000 €**

Le Maire précise que si les négociations amiables n'aboutissent pas, la collectivité fera valoir son droit de préemption.

Il ajoute que ces sommes n'étant pas prévues au budget, la commune aura recours à un emprunt, mais qu'il n'y aura pas d'impact sur les impôts locaux. Claude PELLISSIER demande si ces montants correspondent au prix de vente proposé en agence => OUI. Ghislaine MARTINEZ demande ce que la commune fera de ces biens => pour l'instant on ne sait pas, ce sera sûrement le prochain Conseil Municipal qui en décidera, l'acquisition prenant au moins 6 mois. Marie-France PERFETTI dit qu'il manque effectivement d'hôtels sur la commune. Le Maire ajoute qu'il n'y a bientôt plus aucun hôtel aux normes, de Grenoble jusqu'en Italie

pour les gens de passage. Il rappelle qu'en 1989 la commune a racheté l'« Hôtel des Tilleuls » qui est maintenant devenu l'Office de Tourisme et que personne ne regrette ce choix.

Claude PELLISSIER demande si cet achat est lié au projet de téléporté => le Maire répond positivement et précise qu'un « lit chaud » rapporte environ **1 000 €** par an à l'exploitant des remontées mécaniques. De plus, il sera plus facile de trouver des investisseurs si le projet de téléporté voit le jour. Ghislaine MARTINEZ ajoute « c'est bien d'avoir de l'audace ». Le Maire termine en expliquant que les ressources provenant principalement de EDF vont diminuer petit à petit et qu'il faut rapidement s'orienter différemment afin de trouver de nouvelles ressources. Après cet exposé, le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur ce projet d'acquisition par la collectivité. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES : Claude PELLISSIER demande si le projet de pistes cyclables va voir le jour, car cela devient une nécessité absolue => le Maire rappelle que ce dossier n'avance pas à cause de projets en cours comme la déviation des Sables par exemple, mais il relancera ce point au niveau de la Communauté de Communes de l'Oisans, car cela devient un réel problème. Ghislaine MARTINEZ informe que le projet de « voie verte » incluant la Vallée de l'Eau d'Olle est à l'ordre du jour d'une réunion de la CCO, à notre demande.

Jacques DUSSERT a entendu dire que les tarifs pour la location de pédalos à la base nautique sont trop élevés => on va regarder. André JAY demande si le permis de construire pour le poteau du Rivier a été déposé en Mairie => pour l'instant non, mais le dossier étant une simple « déclaration préalable », la réponse sera donnée rapidement.

Le Maire donne ensuite la parole à l'assistance.

Des habitants du hameau de la Rivoire venus en nombre, prennent la parole : ils informent de problèmes sur le hameau, notamment de manque d'entretien (rigoles non nettoyées, élagage non réalisé...) mais surtout du manque de places de stationnement. Le Maire propose de venir voir sur place ce qui peut être possible de réaliser en terme de parking, vu le relief du hameau. En ce qui concerne l'entretien, les services techniques s'en occuperont rapidement. Le rendez-vous est fixé au 20 août 2013 à 10h00 sur place.

Guy VINCENT informe qu'il a participé à une réunion sur Bourg d'Oisans concernant l'inondabilité. Il précise que le Directeur de la DDT n'était pas à l'aise car il y a eu des interventions fortes. Les projets SYMBHI (Conseil Général) ne sont pas prêts d'être approuvés. Guy VINCENT approuve le fait que le projet de piste cyclable soit primordial. Il revient sur sa demande d'individualisation des compteurs d'eau au Pré de l'Arche. Il rappelle que cette copropriété se situe à côté des 4 Saisons mais sur la commune d'Oz en Oisans ; que c'est la commune d'Allemont qui fournit l'eau mais la commune d'Oz qui leur refacture. Or, la copropriété souhaiterait individualiser les compteurs car les consommations des copropriétaires sont très variables. Il demande s'il y a incompatibilité pour que la commune d'Allemont facture directement l'eau aux copropriétaires ? => le Maire rappelle qu'Allemont est prêt à mettre en œuvre ce contrat, mais il faut que la commune d'Oz accepte de rétrocéder cette facturation. Guy VINCENT rappelle qu'Oz a refusé pour un problème d'égalité de traitement avec le reste de ses habitants. Le Maire propose d'en rediscuter avec ses collègues de la commune d'Oz.

Christiane PELLISSIER demande de mettre une passerelle sur le ruisseau Fréney après « la table », et une sur les ruisseaux du Mollard et d'Articol => transmettre à la CCO qui s'en occupe.

Vie Communale

CHAPELLE EN FÊTE À NOTRE DAME DE GRÂCES

La chapelle Notre Dame de Grâces existe depuis le dix-septième siècle au moins. Déjà en 1674, elle est citée comme lieu de pèlerinage des allemondins « pour demander des grâces à la vierge Marie ». Elle fut rénovée en 1887, date qui figure sur la porte d'entrée. Jeudi 22 août au soir, dans le cadre des « Chapelles en fête », le Père Jean Bellon a célébré une messe à Notre Dame des Grâces. Une vingtaine de personnes y assistaient. Les « Chapelles en fête » permettent d'organiser des célébrations dans les différents villages de l'Oisans. Elles rassemblent les habitants et les échanges se prolongent autour du verre de l'amitié. C'est ce qui s'est passé jeudi dans le quartier de La Chapelle/Les Condamines où les personnes présentes ont passé un bon moment de convivialité.



FIN DE SAISON D'ÉTÉ POUR L'OFFICE DE TOURISME



Le Pot de fin de saison, offert le dernier vendredi du mois d'août par l'office de tourisme, a réuni une soixantaine de personnes dans le parc des Tilleuls. Cette rencontre conviviale entre élus, personnes engagées dans le tourisme, acteurs économiques et habitants de la commune, marquait la fin d'une saison d'été satisfaisante. Le bilan précis n'a pas encore été réalisé mais on a pu constater une fréquentation importante des événements et animations proposés tant aux adultes qu'au jeune public. Les personnels de l'office de tourisme et de la commune,



les commerçants, les hébergeurs et tous les bénévoles qui se sont impliqués dans les activités diverses ont largement contribué à la réussite de l'accueil des touristes.

RENTRÉE SCOLAIRE



Tourisme et Culture



JAZZ'ALLEMONT en juillet



TROPHÉE DES MONTAGNES
en août :
Canicross, Babycross
et podiums pour les
locaux ...



ATELIERS CIRQUE
Des enfants de 4 à 12 ans
ont travaillé l'équilibre, la jonglerie
et des exercices d'acrobatie avec Stefan
de la compagnie APOGEE
et ont donné une représentation à leurs parents
en fin de stage.



NOUVEAUTÉS ÉTÉ 2013 :

- ◆ Réveil musculaire et Oxy Gym avec All'Animation les mardis et jeudis de l'été.
- ◆ **Contest Skate Paddle**, 30 personnes ont participé au Contest Skate Paddle organisé par la Base Nautique (remerciements à l'OT, la Mairie d'Allemont, la Guinguette et le magasin RIPCUL de l'Alpe d'huez).



Réveil musculaire



FOIRE de l'AVENT 2013

Dimanche 24 novembre

de 10h à 18h, salle polyvalente.

Huîtres, escargots, artisanat, produits du terroir...

Tout pour les gourmets et les gourmands.
Un avant goût des fêtes de fin d'année.

Possibilité de restauration sur place



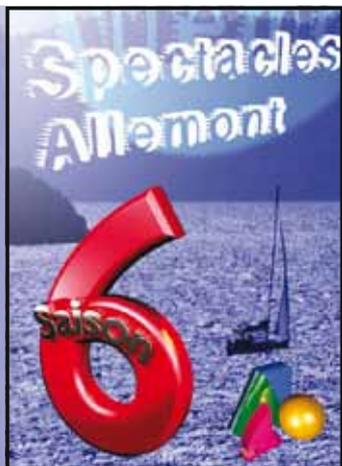
FOIRE DE L'AVENT

Edition n°8

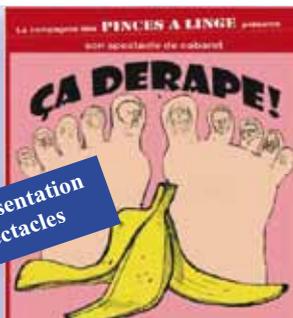
DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2013

de 10h à 18h salle polyvalente.

Tourisme et Culture



Soirée présentation des spectacles



ÇA DERAPE

21 sept 2013 - 18 h



*Comment épouser
UN MILLIARDAIRE*

5 oct 2013 - 21 h



Spectacle pour les enfants

ELMER LE SAXO

En partenariat avec l'association « Farandole »

19 oct 2013 - 18 h



RACONTE-MOI ALLEMONT

Soirée d'inauguration
de la tribune télescopique
de la salle polyvalente
avec la dernière reprise de
« Raconte-moi Allemont »

16 nov 2013 - 18 h



**MARC MARTORELL
ET LES MAGNETS**

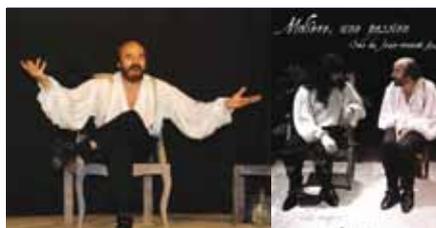
14 déc 2013 - 21 h



MAGIC DUST

Un spectacle visuel poétique et
numérique !

18 jan 2014 - 21 h



MOLIERE ET MOI

Interprété par Jean-Vincent Brisa

15 févr 2014 - 21 h



NEW TRIO KINKIN

22 mars 2014 - 21 h



CHANTEURS LATINS

12 avril 2014 - 21 h



**UNE SOIREE CHEZ
JEAN DE LA FONTAINE**

Mis en scène par Patrick Seyer

24 mai 2014 - 21 h



LE COMPTOIR DES FOUS

28 juin 2014 - 21 h

Office de Tourisme d'Allemont - Renseignements : 04 76 80 71 60

Tourisme et Culture



Choeur des Ecrins



Tour de France



Groupe Yellow Cab



Groupe Fuego de Rumba
Soirée Paëlla



Soirée Paëlla



Soirée Paëlla

l'été en images



Groupe "Pas riche Hilton"



Atelier modelage



Atelier jus de pommes



Atelier plastique magique



Atelier tarte



Pressoir



Atelier plastique magique



Spectacle



Goûter



Goûter

Vie Associative

ÇA BOUGE AU SKI CLUB OZ ALLEMONT !

Les compétitions à peine terminées, la saison continue et, comme chaque année, les bénévoles se relaient sur les différentes manifestations de l'été...

Nous avons été présents sur le festival de Jazz à Allemont, lors des compétitions de VTT à Oz station ainsi qu'à l'occasion du Tour de France à Bourg d'Oisans où notre stand a été très remarqué !

De belles journées épuisantes mais très importantes pour le club.



Merci aux bénévoles qui ont tenu la buvette pour le Tour de France et notamment aux bénévoles de Bourg d'Oisans qui nous ont prêté main forte!...

Pour la prochaine saison d'hiver, quelques renseignements sur le club...

Tout d'abord, les enfants vont reprendre les entraînements physiques dès septembre pour être en forme dès les premières neiges. Cet hiver, ils seront encadrés par des entraîneurs qui prendront en charge les différents groupes (suivant l'âge et le niveau des enfants).

Les enfants du club skieront le mercredi, samedi et dimanche ainsi que pendant les vacances scolaires. En ce qui concerne le pré club, les enfants skieront par demi-journée, le week-end et une partie des vacances scolaires. Pour les plus jeunes, des jours de repos sont programmés en fonction de la fatigue des enfants. Cette année, les compétiteurs seront revêtus de nouvelles couleurs...

Voici, en avant première, les nouvelles tenues :



Vous souhaitez en savoir plus ...

L'assemblée générale aura lieu fin septembre début octobre (des affichettes seront disposées sur les panneaux d'affichage). Cette réunion permet de faire le bilan de l'année écoulée, de prévoir la nouvelle saison, mais c'est aussi un bon moyen de se renseigner sur le club. N'hésitez pas à venir, nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

De plus, une journée « portes ouvertes » aura lieu à Oz station en début de saison, pour permettre aux enfants de découvrir le club et d'avoir un aperçu de ce que l'on y fait.

Le club, c'est aussi de bons moments à partager...

Vous avez loupé cette soirée l'année dernière alors cette année ne l'oubliez pas et sortez vos agendas !

Soirée Moules frites à Allemont -> Samedi 26 octobre 2013

Vous aimez le ski ? La compétition ? Rejoignez le club !

RENSEIGNEMENTS : 06 09 31 13 21 (Président)
ou 06 21 200 134 (Secrétaire)

EAU D'OLLE ACTIVITÉS Foire Artisanale



Présence au forum des associations
de Bourg d'Oisans le 14 septembre 2013

Tai Chi Chuan OISANS

Tai Chi Chuan
Qi Gong XPE

Cours hebdomadaires à Bourg d'Oisans

Tai Chi Chuan Oisans Tél: 06.08.88.66.65

Vie Associative

SKI NORDIQUE GRANDES ROUSSES OISANS

COMME SUR DES ROULETTES !

Le ski roue (ou roller-ski) est une discipline en plein essor qui compte de plus en plus de compétitions dans le monde.

Tanguy Bois-Farinaud et Alexandre Josserand, membres du comité Dauphiné, disputeront les championnats de France à Prémamanon dans le Jura les 24 et 25 août 2013.

Mais pour l'ensemble de nos compétiteurs cette discipline est d'abord un excellent moyen de préparer la saison d'hiver.



Tanguy et Alexandre préparent les championnats de France

Pour ce faire, le club a proposé deux stages à ses adhérents durant la saison estivale.

Le premier s'est déroulé en circuit itinérant en Ardèche, réservé aux plus grands.

Les participants ont gravi gaiement les cols ardéchois : col de Beas, col de l'Arénier, Mont Gerbier de Jonc, Chartreuse de Bonnefoy, col de Croz de Boutazon, La Croix de Bauzon, avec des étapes de 20 km en moyenne comptabilisant chacune plus de 500 m de dénivelé, soit au total 13 à 17 heures d'entraînement selon les catégories.

Et tout le monde a relevé le défi de la dernière étape en arrivant au sommet de la Croix de Bauzon : 27km et plus de 1000 mètres de dénivelé pour les jeunes/juniors, 21km pour les cadettes/cadets où les attendait une glace à la Châtaigne reconstituante.

Tanguy a fait l'intégralité des 9 étapes soit plus de 170km et 5000 mètres de dénivelé positif.

Le deuxième, aux Plans d'Hottonnes, était ouvert à partir des catégories qui intégreront les classes sportives du collège de Bourg d'Oisans, un



Arrivée en ski-roue au Mont Gerbier de Jonc

lieu idéal pour nos 21 athlètes en maillot fluo : piste de ski-roue adaptée, et grandes prairies pour la course à pied et les séances de renforcement musculaire.



Tout le groupe aux Plans d'Hottonnes

Entre les deux, tout le monde a posé ses roulettes et la Vanoise nous a offert des paysages magiques.

Après l'installation du camp de base au camping la Buidonnière à Aussois, une petite mise en jambe dans le vallon d'Aussois, en passant par les refuges de Fournache et de la Dent Parrachée, a donné un aperçu des paysages du parc de la Vanoise.

Les jours suivants, le groupe qui a serpenté autour du Rateau d'Aussois (1500m de dénivelé et 6h30 de marche) en passant par le col de la Masse à 2900 m d'altitude, a démontré que tous étaient motivés.

Les jours suivants : découverte de la curiosité locale, le Monolithe d'Aussois puis la Pointe de Lanséria, panorama à 360°, et retour interminable au milieu des gentianes...



Tristan Gorny, premier stage : au sommet de col de la Masse : 2900m



Le soir, découverte à tour de rôle de la popote pour 25 personnes... plus fatiguant que le reste !

Dates des inscriptions à retenir : les 5 et 12 octobre 2013 au Foyer (ancienne poste).

Toutes les informations sont sur le blog du club : www.nordic-oisans.fr

HISTOIRE DU SKI NORDIQUE EN OISANS



Le club de ski nordique a fêté ses 30 ans. Dès les années 1970, sous l'impulsion de **Jo Ramel**, les activités nordiques se développent dans l'Oisans. C'est à cette époque que le Foyer de ski de fond de Bourg d'Oisans est créé. La pratique sportive des disciplines nordiques se met en place dans

la plaine entre Bourg d'Oisans et Allemont, notamment avec

l'organisation des célèbres Traversées de l'Oisans.

Une section ski de fond est intégrée au club de ski alpin de Bourg d'Oisans jusqu'à la fin de l'année 1982, date à laquelle le Club de ski de fond



de l'Oisans est créé. Le ski nordique prend rapidement de l'importance grâce à quelques passionnés qui deviendront des compétiteurs reconnus. La formation des jeunes commence



à porter ses fruits en 1990. Parallèlement, un effort est porté sur la formation des bénévoles (juges de courses et moniteurs fédéraux). Le siège social est transféré à

Allemont en 1992 et l'année suivante, le club intègre les classes sportives du collège. Michel Lafay en devient l'entraîneur principal. Il est remplacé aujourd'hui par Thibault Mondon, moniteur formé au club, depuis l'an dernier.

Vie Associative

SOU DES ÉCOLES



L'année scolaire s'est achevée avec la kermesse qui a eu lieu au parc des tilleuls sous un soleil radieux. De nombreux stands et attractions ont fait le bonheur des enfants venus nombreux. Les fonds ainsi collectés permettront le financement d'une grande partie des activités de vos enfants au sein de l'école des Ardoisières. Nous remercions tous les bénévoles qui ont grandement contribué à la réussite de cette journée.

Nous vous invitons donc à nous rejoindre afin d'exposer vos idées, de mettre en place des actions au profit de vos enfants et si vous le souhaitez, vous investir activement dans l'association.



PÊCHEURS DE L'OISANS



Lâcher de truites "Fario et Saumon de fontaine" dans le lac du Verney

Les Pêcheurs d'Oisans ont effectué un lâcher de truites début août dans le lac du Verney. Les quelque 100 kilos lâchés, soit près de 500 truites (uniquement des truites "Fario et Saumon de fontaine"), ont été répartis sur plusieurs points

du barrage. Les pêcheurs, touristes ou habitués, peuvent se renseigner et acheter des cartes journalières ou hebdomadaires à l'Office de tourisme d'Allemont, au tabac presse d'Allemont et au café du centre de Bourg d'Oisans. Les truites "Fario et Saumon de fontaine" s'adaptent très bien dans le lac ; celles qui ne seront pas prises par les pêcheurs pourront donc se reproduire en milieu naturel.



FNACA - SAFARI PECHE 2013

Les années passent, mais l'étang de Champeau d'Allemont continue à accueillir notre Safari Pêche annuel le premier week-end d'août.

Le temps estival, rafraîchi par une petite ondée, permit à une cinquantaine de pêcheurs, sur les deux jours, de taquiner avec des fortunes diverses ces braves truites déversées la veille (environ 600 !). Et... Et... Manon « des sources de l'Eau d'Olle », du haut de ses quinze ans, vint en suivant les conseils de notre maître pêcheur Hubert s'attaquer à la plus belle des truites (1,5 kg environ). Cette dernière, devant tant d'audace et après une lutte acharnée céda et atterrit sur la berge. Notre Président, André, ne put que remettre, avec fierté, « la coupe FNACA 2013 » à sa petite fille.



Autre moment fort le Samedi midi : le « repas campagnard » permit à une soixantaine de convives d'apprécier le menu, préparé par nos « maîtres queux » Josette et René et aidés de nombreuses « petites mains ». Au menu : salade composée, jambon braisé au Madère avec accompagnement, fromage, dessert... café... Vin. Le reste de la journée se passa, soit au retour aux cannes, soit à l'ombre des arbres avec « te souviens-tu d'hier ou d'aujourd'hui », soit à un duel entre villageois à la belote.

Le dimanche soir, un dîner convivial réunit tous les bénévoles, à « l'auberge Passoud » à l'Enversin d'Oz, et clôtura ainsi cette manifestation avec vue sur le feu d'artifice de notre village voisin VAUJANY.

Rendez-vous en 2014...

U. APSITE

Patrimoine

« OCCUPATIONS POUR L'HIVER »

avec les paniers de Monsieur JAY. Merci à lui pour sa participation.



Fabrication de paniers, de cavagnes en osier et de paniers en lamelles de noisetiers (paniers blancs)

- L'osier, le noisetier se coupent en automne (en vieille lune). Une fois coupé soit on le travaille de suite soit en hiver et pour cela il faut le faire tremper dans l'eau, éviter le gel car il devient cassant.

- Le premier travail : faire l'ossature. Pour un panier il faut deux ronds (voir photo) ; pour la cavagne : un rond.

- On commence à tresser, et en même temps on met les traverses qui sont faites avec des noisetiers fendus en 2 ou en 4 suivant la grosseur. On les amincit dans les courbes avec un bon « opinel ».

- Les lamelles de noisetiers sont faites au couteau, en travaillant sur le genou, étape la plus difficile et la plus délicate.

- Une fois les paniers terminés il faut aller au jardin les remplir, et avec les cavagnes, piocher les pommes de terre.



Cavagnes

Cuisine en images

1. Fabrication Artisanale de la Choucroute

Pour 10kg de chou : 400g de sel ,28g de poivre (1 pot), 28g de genièvre (1pot),10 feuilles de laurier.



1. Couper les choux en deux.



2. Retirer le trognon



3. Couper les choux en lamelles. Saupoudrer de sel par tranche de 5kg.



4. Dans le taupin, mettre une couche de chou, le serrer pour faire remonter l'eau, mettre une couche de sel. Au centre déposer le poivre, le genièvre et 5 feuilles de laurier (possibilité de faire un nouet) . Recommencer l'étape n°4 autant de fois que nécessaire.



5. A la fin des couches mettre par-dessus le chou un torchon épais, une planche et 1 pavé pour tasser.

La confection se fait au début du mois de novembre. Une fois par mois, retirer l'écume fermentée puis laver le torchon et la planche. Au bout d'1 mois^{1/2} à 2 mois, se servir en chou (une bonne passoire pour 10 personnes) et remettre le torchon, la planche et le pavé.

2. Choucroute Garnie à l'Alsacienne

Pour 8 personnes: 1kg500 de choucroute, 1/2 litre de bière ou 1 verre de vin blanc, 4 saucisses fumées, 400g de lard fumé (entier ou en tranches),1 palette de porc salée et 1 fumée, 1 jambonneau, 8 saucisses « knack » ou saucisses de Strasbourg, 16 pommes de terre, 5 baies de genièvre , 4 ou 5 oignons , saindoux, quelques grains de poivre.



1. Laver deux fois la choucroute à l'eau froide, la presser vigoureusement par poignées, (vous pouvez aussi la blanchir)



2. Prendre une cocotte à fond épais, émincer les oignons, et les faire suer dans la graisse, mettre la moitié de la choucroute, ajouter le jambonneau, la palette, le lard fumé et salé (entier)



3. Mettre le reste de la choucroute, mouiller à mi-hauteur avec le vin blanc ou la bière et environ 1 litre d'eau, mettre en place le couvercle de la cocotte, commencer la cuisson à vive allure environ 15 minutes



4. Ajouter les saucisses fumées, le lard fumé et salé (en tranches), faire mijoter pendant 2 heures, ajouter les pommes de terre sur le dessus pour les faire cuire à la vapeur pendant 30 minutes, pocher les « knack » ou saucisses de Strasbourg quelques minutes à l'eau bouillante.

Ce mets exquis et impressionnant doit être servi brûlant sur des assiettes très chaudes, et bon appétit bien sûr !

Merci à Pierre Bastianelli pour sa participation.





**DERNIER
DIMANCHE**

DE NOVEMBRE

allemont

FOIRE

DE

L'AVENT

de 10h à 18h

SALLE

POLYVALENTE

Artisanat

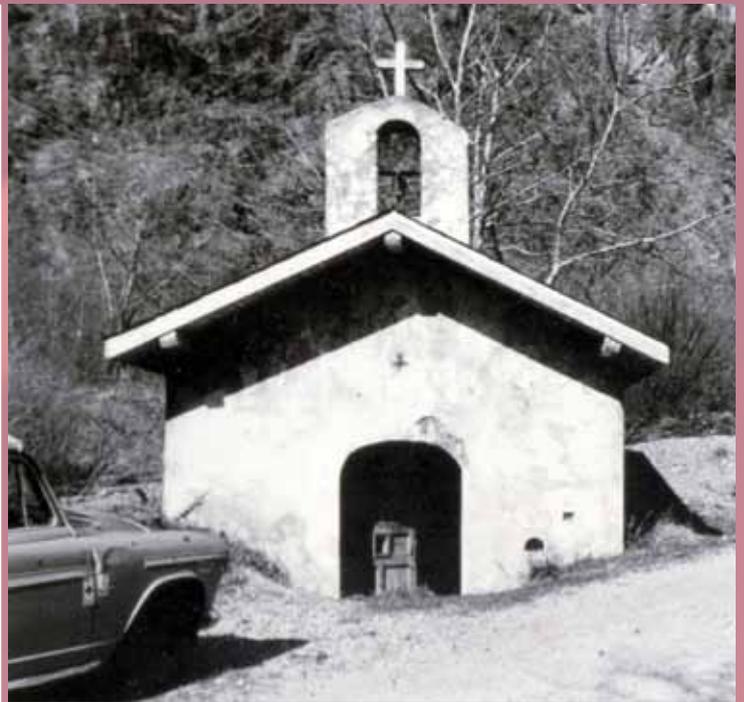
Gastronomie : à emporter

ou

déguster sur place



Joyeux Noël



Chapelle de Bâton - avant rénovation
(Merci à Andrée Duclot pour la photo et à Odile Verney.)

Renseignements divers

Mairie d'ALLEMONT

Mr le Maire reçoit sur R.V.

Heures d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Le samedi matin de 8h30 à 11h30

Tél : 04.76.80.70.30

Fax : 04.76.80.76.47

Courriel : mairie@allemont.fr

Portable de l'élu de permanence :

06 73 77 07 49

Permanence Architecte conseil :

3^{ème} vendredi du mois de 9h à 12h

en mairie sur rendez-vous

Assistante sociale :

sur rendez-vous

au 04.76.80.03.48

Déchèterie :

Ouverture mercredi 14-17h, samedi

9h-12h et 14h-17h, dimanche 8h-12h

Ramassage objets encombrants :

dernier jeudi du mois.

Services techniques : 04.76.80.73.12

Bibliothèque : 04.76.80.77.19

Ecole Élémentaire : 04.76.80.75.33

Ecole Maternelle : 04.76.80.70.72

Piscine : 04.76.80.70.40

Régie électrique : 04.76.71.40.92

Urgence/Dépannage : 04.76.71.42.38

Urgence Eau : 06.73.77.07.49

hors ouverture mairie

Camping Municipal : 04.76.80.76.88

Salle polyvalente et Tennis :

04.76.80.73.66

Base nautique : 04.76.80.76.11

Office de Tourisme : 04.76.80.71.60

Foyer de ski de fond : 04.76.79.81.13

A.D.M.R. : 04.76.11.06.39

La Cure : 04.76.80.71.65 /

06.33.76.47.04

Agence Postale RSP : 04.76.80.53.28

Hydrelec : 04.76.80.78.00

Cabinet Médical : 04.76.80.68.81

Pharmacie C. Béra : 04.76.80.78.64

Kinésithérapeutes : 04.76.79.81.63

Cabinet Infirmiers :

B. Hanotel - S. Demongeot :

04.76.79.84.39

S. Le Quang - S. Gilbert :

06.75.79.44.84

Psychopraticienne : 04.79.96.24.27

Gendarmerie : 04.76.80.00.17

Pompiers : 18

(à partir d'un portable) 112

Allemont Taxi : 04.76.79.89.98

06.99.69.38.38

Garage Scarpa : 04.76.80.70.16

OPAC Echirolles : 04.76.22.07.48

Maison du Conseil Général

Bourg d'Oisans : 04 76 80 03 48

Relais des stations : Automate 24h/24